



Publié le 31 août 2018 à 19h14



Michel Bloch, président de Union des groupements de producteurs de viande en Bretagne (UGPVB). (MLS - T105A)

Avec un prix qui ne décolle pas, la crise pointe à nouveau son groin chez les producteurs de porc. Face à une colère grandissante, l'Union des groupements de producteurs de viande en Bretagne (UGPVB) propose une nouvelle organisation. Explications de son président, Michel Bloch.

Que se passe-t-il sur le marché du porc ?

Depuis le printemps 2017, le prix du porc payé aux producteurs français est déconnecté de manière chronique de celui des concurrents européens, allemands et espagnols surtout. En France, il faut rappeler que les deux principaux opérateurs que sont la Cooperl et Bigard ne participent plus depuis 2015 à la cotation au cadran. Leur décision a fragilisé le marché. Aujourd'hui, 30 000 porcs sont vendus par le biais du cadran, soit deux fois moins qu'auparavant.

À LIRE SUR LE SUJET

Marché du porc breton. Coup de gueule à Plérin

Quelle solution proposez-vous ?

Il faut que nos neuf organisations de production amont, c'est-à-dire celles qui n'ont pas d'engagement dans les outils d'abattage et de transformation, puissent appréhender le marché de manière plus globale. Afin de mieux négocier les prix avec nos acheteurs et établir un rapport de force plus équilibré, l'idée est de rassembler davantage de porcs au cadran. Pour cela, nous envisageons de bâtir une AOP, une association d'organisations de producteurs. Cette démarche est prônée par Bruxelles. Depuis le début de l'année, les producteurs français sont payés 7 à 8 centimes du kg de moins que leurs collègues allemands. C'est insupportable.

Comment allez-vous vous y prendre ?

Une telle structure, qui n'a pas vocation à se substituer aux organisations de producteurs actuelles, permettra de mettre en place des actions

collectives pour prévenir, gérer les crises et soutenir le fonctionnement du marché du porc. En cas de manque de fluidité dans les élevages, des mesures telles que la commercialisation en vif ou en carcasse de l'excédent de porcs en liaison avec d'autres opérateurs que les opérateurs habituels seraient à même de rétablir un équilibre du marché. Ces mesures n'empêcheront pas les crises mais les éleveurs auront au moins la certitude qu'ils ont obtenu le juste prix, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

À LIRE SUR LE SUJET

Agriculture. Les JA tirent la sonnette d'alarme

Comment allez-vous encourager les producteurs à présenter davantage de cochons au marché au cadran ?

Certaines organisations prélèvent déjà une cotisation auprès de leurs adhérents pour aider les éleveurs qui vendent leurs porcs via le Marché du porc. C'est une bonne mesure qu'il conviendrait d'étendre à toutes les OP amont. Elle aurait l'avantage d'impliquer dans le fonctionnement du marché les porcs répondant à des cahiers des charges spécifiques. La plus-value liée à la segmentation n'a de valeur que si le prix de base est correctement défini.

Pourquoi n'avez-vous pas pris une telle initiative plus tôt ?

Jusqu'à présent, la loi ne nous y autorisait pas. Aujourd'hui, les schémas juridiques sont plus clairs et permettent cette création à l'image de ce qui se pratique dans le secteur légumier. Cette AOP nous permettrait en outre de pouvoir obtenir des financements du second pilier de la PAC pour promouvoir le porc français et mener des actions collectives afin de mieux répondre aux attentes de la société.

Retrouvez **plus d'articles**

[Agriculture](#) [Porc](#) [marché du porc](#) [groupement de producteurs](#)

[Marché du porc breton](#) [Michel Bloch](#)